



Rédiger son testament avec l'aide d'un notaire

Par **fefe31**, le **23/06/2009** à **13:36**

Bonjour, je voudrais savoir combien de rdv il est necessaire, pour écrire son testament avec l'aide d'un notaire? Quel est le coût moyen de cette démarche?

Merci pour vos réponses.

Cordialement

D.F.

Par **Marion2**, le **23/06/2009** à **17:29**

Bonjour,

A priori, un seul-rendez-vous suffit pour que le notaire ait les éléments nécessaires à la rédaction dudit testament en ensuite un autre rendez-vous pour la signature.

Vous réglez l'acte et non pas le nombre de rendez-vous.

Quant au coût, tout dépend du style de testament que vous choisirez.

Le notaire vous en donnera les coûts.

Cordialement.